

Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 13 mars 2018

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

1. Les conseillers procèdent aux adoptions usuelles (ordre du jour, procès-verbal de la dernière assemblée.
- 2 Les conseillers adoptent les comptes de dépenses du mois de février pour un total de 118 181 \$ dont 1767 \$ (cotisation annuelle à l'Association des plus beaux villages du Québec), 10 118 \$ (coût estimé de la vérification des états financiers 2017 de la municipalité), 4180 \$ (achat d'ameublement pour la salle municipale) et 2875 \$ (notre part -50%- du feu d'artifice de la fête nationale).
- 3 Rapports des élus :
 - 3.1 Le CCU annonce le remplacement de M. Jacques Comtois par M. Alain Desrosiers.
 - 3.2 La responsable du comité d'embellissement a participé à une formation enrichissante sur l'agriculture urbaine et les potagers municipaux.
 - 3.3 Le CCL s'affaire à la préparation des activités estivales. Le souper des bénévoles aura lieu le 24 avril sous la forme d'un souper-spectacle. L'instauration du programme MADA se fait progressivement et on a organisé un atelier culinaire à l'intention des jeunes.
 - 3.4 La cotisation municipale pour les services de la SQ a été abaissée de 20 105 \$ pour l'année 2018, s'élevant maintenant à 282 868 \$. La Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec se penchent sur les coûts exorbitants du service de la SQ, cherchent une solution pour les abaisser et négocient présentement avec le gouvernement du Québec à cet effet.
 - 3.5 Dans le cadre du projet de « piste à vagues » (pumptrack), le municipalité déposera une demande de subvention de 25 000 \$ au Fonds de soutien aux municipalités rurales et de 30 000 \$ auprès d'un fonds de financement agricole du Canada.
 - 3.6 L'AIBR attend l'annonce officielle d'une subvention pour financer les travaux d'agrandissement de l'usine de traitement de l'eau.
- 4 Les conseillers reçoivent les rapports annuels du CCI et du CCU. Ces rapports sont disponibles sur le site internet de la municipalité.
- 5 Les conseillers procèdent à l'adoption du règlement de fusion du CCI et du CCL.

- 6 Ils acceptent la recommandation du CCU d'autoriser la construction d'une résidence au 201 de la rue Tanguay.
- 7 M. Alain Desrosiers est admis officiellement comme membre du CCU.
- 8 Le conseil procède au renouvellement du mandat des membres du CCE.
- 9 La semaine de l'Action bénévole se déroulera du 15 au 21 avril prochain sous le thème de « Je bénévole, tu bénévoles, conjugons notre bénévolat! »
- 10 Par résolution, dans le cadre de la réforme cadastrale provinciale, la municipalité cède au MTQ une mince bande de terrain (anciennement partie de la route 223).
- 11 À l'avenir, le coût de location des salles et du prêt d'équipement municipaux aux organismes locaux et régionaux sera ramené à 75\$.
- 12 Les conseillers procèdent à l'ajustement des salaires des employés temporaires de la municipalité (patinoire, camp de jour, entretien, jardinage), des coordonnateurs et des animateurs. Leur augmentation annuelle sera de 2% ou de l'Indice officiel des prix à la consommation. L'ancienneté sera perdue après un an d'absence.
- 13 Les conseillers adoptent officiellement le projet MADA et en nomment les membres du comité de pilotage qui sera constitué de la conseillère Ève-Marie Grenon, d'un représentant du CLSC (G. Michon), de représentants de « Carrefour famille » et de Mme Johanne Reeves, ainsi que de MM. Réal Déry et Michel Pichet.

QUESTIONS DES CITOYENS

1. À la question d'une citoyenne sur les actions que le CCL entend entreprendre pour la promotion des commerces et entreprises artisanales, on répond que le comité n'a pas encore eu le temps d'étudier le sujet.
2. Des citoyens demandent des éclaircissements sur la question de « la liste de correspondance non lue » distribuée aux citoyens présents lors des assemblées du conseil. Des lettres envoyées au conseil n'y figurent pas. De plus, il y a un point d'ordre du jour qui est consacré à la liste de correspondance non lue et il est toujours déclaré « vide ». Plus de clarté serait souhaitée par les participants.
3. Une citoyenne, ayant soulevé lors de l'assemblée de février la question de la responsabilité des élus dans la démobilisation de bénévoles et n'ayant pas obtenu de réponse, revient à la charge. On lui répond que les membres du conseil n'ont pas eu le temps de se pencher sur la question et le feront d'ici la fin du mois de mars.
4. En réponse à une question sur le rapport financier de l'opération Guignolée de décembre, on nous apprend que l'opération a généré des revenus d'environ 7000 \$ dont 6500 \$ ont été redistribués avec les paniers, 250 \$ ont couvert les dépenses d'administration et qu'il reste 250 \$ de surplus.
5. En relation avec cette question, certains citoyens soulèvent celle de la publication des états financiers des divers organismes bénévoles de la municipalité. Une clarification est apportée : tous les organismes subventionnés par la municipalité doivent y déposer

annuellement leurs états financiers et beaucoup d'entre eux tiennent une assemblée générale publique au cours de la quelle leurs membres les examinent et les approuvent.

Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCI :	Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
MADA :	Municipalité amie des aînés
MTQ :	Ministère du transport du Québec
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
UMQ :	Union des municipalités du Québec